

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la



L'ECHO

Bulletin d'information de
l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau

DE LA ROBERTSAU

Bureau: 19 a, rue Chevalier Robert, Robertsau
Permanence chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois de 15 à 17 h

Responsable de la publication:
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'Ill, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91

Adhérez à l'ADIR

ASSOCIATION
DE DÉFENSE
DES INTÉRÊTS
DE LA ROBERTSAU

L'ADIR au service de tous les Robertsauviens...

Lors de l'assemblée générale de l'ADIR le 17 avril dernier, le Président M. FELIX a rappelé que notre association était depuis plus de 20 ans au service de tous les Robertsauviens, les pauvres comme les riches, les habitants de la vieille Robertsau comme ceux de la cité de l'Ill sans tenir compte de leur appartenance politique ou religieuse et que l'objectif prioritaire de l'ADIR était de défendre l'intérêt général tout en n'hésitant pas à défendre l'intérêt de tel ou tel particulier lorsqu'il était menacé.

Les réunions de l'ADIR ont toujours été publiques et nos objectifs ou nos propositions toujours discutés démocratiquement.

Dans notre comité sont représentées toutes les couches de la population de notre quartier de la vieille Robertsau et de la Cité de l'Ill, les jeunes et les personnes âgées, différentes professions allant de l'ouvrier à l'architecte ou à l'ingénieur.

Nos actions et notre efficacité ont toujours été reconnues comme valables par une majorité de Robertsauviens et ont justifié l'existence et la nécessité d'une association de quartier comme l'ADIR en face d'une administration toute puissante ou d'une municipalité où l'information et la concertation laissent beaucoup à désirer!...

Notre association dérange beaucoup certaines personnes et disons-le clairement certaines personnalités politiques qui ont essayé à plusieurs reprises de saboter ou d'avoir « la peau de l'ADIR »...

En 1977 on a essayé de lancer quelques fonctionnaires de la Ville dans une association qui devait « Rassembler les Partisans de Robert » pour défendre l'« Avenir de la Robertsau ». Cette association n'a vécu que le temps d'une campagne électorale. Il paraît qu'il n'y a eu que 3 adhérents ce qui n'a pas suffi pour constituer un comité valable!...

Voilà que M. Grossmann revivifié par son succès électoral essaye de nouveau de « revivifier » son « Association Maison » de 1977 certainement en vue des prochaines élections municipales!...

La municipalité a trouvé en la personne de M. Grossmann le fer de lance pour défendre ses projets et en particulier le P.O.S. pour le quartier de la Robertsau.

Méfiez-vous M. Grossmann cela pourrait aussi être un heurt dangereux!

On a même trouvé un docteur pour présider le comité de cette nouvelle « Association revivifiée » prête à soutenir et « reconnaître ce qui est positif dans l'action municipale » (voir DNA du 5.6.1982).

Un docteur pour sauvegarder une Robertsau bien malade et un environnement qui n'est plus tellement beau à voir!... C'est sûr qu'il faut de bonnes lunettes pour voir que les résultats sont dûs à l'équipe municipale actuelle qui essaye de nous cacher ses responsabilités:

- dans la démolition de la forêt du Rhin,
- dans la privatisation de certains terrains communaux comme la Place des Tilleuls, la rue Petersgarten, le long du Muhlwasser au Doernel vendu à des promoteurs avec la complicité de certains élus,
- dans la construction de blocs de béton qui défigurent la Robertsau comme Rue Mélanie,
- dans la construction d'un Supermarché en tôle dont l'architecture n'arrange pas l'environnement de la Robertsau...,
- dans le retard des équipements publics: salle polyvalente que nous attendons depuis plus de 20 ans, Ecole, Collège...,
- l'aménagement des rues, de pistes cyclables...

C'est sûr qu'il faut un bon docteur et quelques bons remèdes pour remettre tout cela en ordre!...

En général ces gens-là aiment pourtant faire valoir leurs titres!

A moins qu'ils n'osent avouer que la grande majorité de ce comité habite le quartier huppé de la Rue de Fort-Louis ou du

★ Suite page 3



Pingouin Stemm

Madame Liliane KENIG

C.C. GRO / route de La Wantzenau / tél. 31.38.04

Magasin spécialisé en tapis au point noué

Nouvelle collection Printemps/Eté en fil à tricoter Pingouin

Grand choix en chaussettes et collants Stemm

Madame KENIG se tient à l'entière disposition de son aimable clientèle pour toute initiation et conseils en tricot, crochet et point noué

Membre de l'A.C.A.R.

PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75. route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau

Téléphone 31 18.33



AU CENTRE DE LA ROBERTSAU, VOTRE OPTICIEN

OPTIQUE BÆCKLIN

63, rue Bæcklin • 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU • Téléphone (88) 31.37.59

Stationnement assuré



Garage WERNERT

67, rue Boecklin / ROBERTSAU
Tél. 31.11.25

L'AGENT RENAULT
DE VOTRE FAUBOURG

CONGÉ ANNUEL du 12 juillet au 7 août 1982



ELECTRICITE

S.A.R.L.
REISSER-DEGANO

26, rue des Gardes-Champêtres
Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.21.27

★ ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
INSTALLATION
APPAREILS MENAGERS



Après changement de propriétaire
réouverture de la

BOUCHERIE CHEVALINE

130, route de Bischwiller (en face des magasins JUNG)

★ Rossbif cuit à EMPORTER ★

Boucheries Chevalines Gérard SCHMITT

ROBERTSAU
79, rue Boecklin
Tél. 31.43.87

SCHILTIGHEIM
130, route de Bischwiller
Tél. 62.56.83

Refaites-vous une santé de cheval... Mangez sain...
Mangez du bon cheval !!!

★ Suite de la page 1

Square des Haies Vives !... Ils n'ont pas de problèmes de voirie ou de droit de riverains dans ces quartiers !... C'est évident qu'il y en a qui comptent sur la municipalité pour «sauvegarder» leurs intérêts !... M. Grossmann a cru nécessaire de relever leur honnêteté intellectuelle... était-ce donc tellement nécessaire ?

La municipalité aurait elle besoin d'une « Association » à ses bottes pour soutenir ceux qui sont prêts à vendre la Robertsau aux promoteurs, à aménager des rues très larges comme la rue Mélanie aux frais des riverains pour que les promoteurs puissent construire, à faire abattre la forêt du Rhin au bénéfice des grands groupes pétroliers, à confisquer les jardins familiaux dans la rue de l'Anguille afin de réaliser des zones artisanales sans tenir compte de l'avis des riverains ?...

La première réunion de cette association «fantôme» qui revient régulièrement hanter la Robertsau, s'est tenue dans le secret puisqu'elle n'a pas été annoncée ni par la presse ni par aucun autre moyen d'information au public. Voilà de la belle démocratie et de l'honnêteté intellectuelle !...

Si vous voulez être au service de tous les Robertsauviens comme vous l'avez placardé dans tout le quartier, ce ne sont pas les vrais problèmes qui manquent :

— à commencer par la construction de la nouvelle école

primaire et maternelle rue Adler, rue du Parc qui n'est toujours pas démarrée,

- l'aménagement de la Petite rue des Tilleuls et d'autres rues qui ne sont pas encore assainies (500 logements n'ont pas encore le tout à l'égout c'est incroyable mais vrai !...),
- la suppression ou au moins la modification de cette loi allemande de 1879 injuste et inadaptée sur les droits des riverains,
- l'aménagement de petits terrains de jeux pour les enfants,
- l'aménagement des berges de l'ill et du Muhlwasser pour le plaisir de tous les Robertsauviens et non la privatisation de ces terrains comme c'est le cas rue de Betschdorf et au Dœrnel.

Ce serait dommage de gaspiller notre énergie dans des querelles stériles ! Alors essayons de faire ensemble du positif dans l'intérêt de notre quartier, au lieu de diviser les Robertsauviens.

En ce qui concerne cette nouvelle association on aurait pu lui souhaiter un peu plus d'originalité et qu'elle ne copie pas toutes ses « idées » sur l'ADIR !... Avec un comité aussi bien placé vous avez certainement du pétrole (= des moyens) alors ayez au moins aussi des idées nouvelles !...

En attendant... l'ADIR reste au service de tous les Robertsauviens, pour défendre les intérêts de la Robertsau et pour que vive le Laüch !...

Le Comité

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ADIR le 17 avril 1982 au caveau du foyer Saint-Louis

Le Président, M. FELIX, ouvre la séance et adresse ses cordiales salutations aux personnes présentes parmi lesquelles nous remarquons :

M. GROSSMANN, Conseiller Général et Adjoint au Maire
M. REYMANN, Conseiller Municipal.

Une minute de silence est observée en souvenir de nos membres et amis disparus au cours de l'année précédente.

Le Président annonce ensuite l'ordre du jour.

1. Lecture du protocole de l'Assemblée générale 1981 par le secrétaire M. GRESS

Aucune réserve n'étant formulée, le protocole est accepté.

2. Rapport d'activités du président

Il regrette le désintéressement quasi total de nos jeunes Robertsauviens dans la lutte pour sauvegarder nos intérêts.

Le Comité sortant n'a pourtant pas chômé en 1981 et le Président ne manque pas d'éloges à l'égard des membres pour le travail accompli pendant les

- 10 sessions ordinaires,
- la réunion de soutien avec les riverains de la Rue de l'Anguille,
- l'organisation de la traditionnelle excursion qui fut un succès complet avec la participation de plus de 150 personnes,
- les réunions de presse pour organiser la parution des quatre éditions de l'ECHO en 6.500 exemplaires chacune.

A cette occasion, le président remercie également les commerçants pour leur fidélité, car ce sont finalement leurs annonces qui permettent l'existence de notre journal.

Avant de passer la parole à notre trésorier, M. FELIX laisse entrevoir nos objectifs pour l'exercice 1982 à savoir :

- organiser une action «Nouveaux Membres»,
- tenir à jour notre cahier de doléances en visitant en plusieurs étapes les différents quartiers
- la station d'épuration
- la Forêt du Rhin avec ses eaux
- le Port aux Pétroles et le four d'incinération, principal pollueur.

Pour terminer, le Président s'adresse à nos élus présents dans la salle et en particulier à M. Grossmann pour leur faire savoir qu'ils ne réaliseront rien de positif s'ils ne se donnent la peine d'informer, de consulter et de soutenir les Associations car c'est à travers elles que les intérêts de la population sont préservés.

M. FELIX termine par cette phrase : «L'intérêt général de la population doit primer sur les intérêts particuliers et politiques.»

3. Rapport du trésorier et des réviseurs aux comptes

Monsieur KUBLER, trésorier, signale un léger déséquilibre dans la balance des comptes qui penche du mauvais côté. Il s'agit d'un déficit de 900 F provenant surtout de la défaillance de deux annonces dans l'ECHO.

Messieurs DIDIERJEAN et KAMMERER attestent une fois de plus l'excellente tenue des comptes, demandent et obtiennent la décharge du trésorier.

Il est proposé d'augmenter la cotisation de 15 à 20 F; proposition également acceptée à l'unanimité.

4. Décharge du comité et élection du nouveau comité

Le président d'honneur, M. ZIMMER, rappelle les noms et fonctions du comité sortant.

A la demande de M. ZIMMER aucun démissionnaire ne se manifeste.

Sur sa proposition, le comité est déchargé puis mandaté pour un nouvel exercice.

Quatre nouveaux membres proposent de renforcer leurs rangs.

Il s'agit de Messieurs Jean Charles QUINTILIANI
Joël SCHLOSSER
Daniel BOURGEAT
Marc BRUNSCHWEILER.

Aucune objection n'étant formulée, leur candidature est acceptée.

Les réviseurs aux comptes sont également prêts à reprendre leur fonction pour 1982/83.

5. Présentation de notre programme pour l'exercice 1982/83

Le vice-président, M. HERRMANN, rappelle les doléances de la population en se basant sur les résultats de notre sondage publié dans l'ECHO DE LA ROBERTSAU.

Les gens se plaignent de la pollution de l'air par les gaz émis des incinérateurs en particulier et ceux des chaufferies et réservoirs de stockage du Port aux Pétroles en général.

Les Robertsauviens craignent la pollution de l'eau par des produits pétroliers et chimiques.

Ils se plaignent également des bruits de circulation et entre autres du bruit des tondeuses à gazon et des avions de tourisme le dimanche après-midi.

★ Suite page 4

★ Suite de la page 3

Les riverains des vieux quartiers se révoltent à cause du mauvais entretien des rues et manifestent leur mécontentement contre le laxisme de certains services de la CUS.

M. HERRMANN rappelle à ce propos que dans notre faubourg, de plus loin le plus cher de la Ville de Strasbourg, il existe encore 8 km de rues dépourvues du tout à l'égout.

Dans leur ensemble les responsables de la CUS ne daignent pas informer les associations du quartier de leurs projets. Il est certain que la lenteur dans l'élaboration du POS cache le jeu de certaines personnalités.

L'orateur ne se borne pas dans une critique négative et formule les propositions suivantes qui seront transmises à la municipalité:

- la création d'un bureau d'information municipal,
- la création d'une commission extra-municipale avec la participation des Associations,
- l'organisation de réunions avec ces commissions pour tous les grands projets,
- l'installation et l'entretien de panneaux d'information bien visibles par tous.

Des propositions de l'ADIR dans le cadre du POS:

- création de terrains de jeux au Parc Pourtalès et peut-être au Parc Schmitt, Rue du Docteur François près de la salle polyvalente en construction,
- l'aménagement et la mise en valeur des berges de nos rivières: l'Ill et le Muhlbach et aussi le canal des Français,
- la restauration des rues des vieux quartiers: Himmerich, Carpe Haute, Docteur François, Angle, Kempf etc...,
- l'adjonction d'une piste cyclable à la Rue de la Renaissance, en ce qui concerne la lutte anti-pollution:
- l'extension et le déplacement de la station d'épuration vers le Rhin,
- le déplacement des incinérateurs SPIRS qui dégradent tous les efforts faits par la Ville dans la forêt du Rhin au nord-est de la Robertsau.

Après cet exposé la parole est donnée aux invités.

6. Divers et Vœux

M. GROSSMANN demande la parole. Il affirme être à la disposition de l'ensemble de la population pour répondre aux allusions «équivoques» de M. FELIX.

Il se déclare prêt à collaborer avec nous mais ne voit cependant pas tous nos problèmes sous le même angle.

Il se prétend à la base de la construction de la nouvelle salle de sports, la plus belle de toutes les salles de Strasbourg!...

Il confirme que M. le Maire a donné son accord à l'extension de la salle pour obtenir une Kegelbahn et une salle de tennis de table.

Quant à la salle polyvalente, le Conseiller Général affirme qu'elle sera à la disposition de toutes les associations sans exception.

M. Grossmann réproche les critiques de l'ADIR et des Fédérations de Parents d'Elèves sur la nouvelle école maternelle. Ces interventions ne font que retarder le début des travaux mais ajoute-t-il plus tard le problème fondamental demeure l'accès par les rues du Parc et Adier. Il n'est pas impossible qu'on y défende toute circulation de voitures pour assurer la sécurité des enfants. Reste alors à savoir où devront s'arrêter les voitures des parents attendant leurs enfants?

En ce qui concerne les rues dépourvues de canalisation il partage le désappointement des riverains. Le problème semble être sans issue pour un arrangement bénéfique pour les riverains. Il est cependant prêt à recevoir une délégation afin de débattre de la loi injuste des droits des riverains.

Aux rumeurs que la CUS veut reprendre les terrains des maraichers, le Conseiller Général réplique qu'il est difficile de définir si ces derniers ont envie de continuer ou de vendre! Selon l'orateur il n'y aurait à la Robertsau que quatre jeunes décidés à reprendre le métier paternel. Leur défendre de vendre leurs terrains serait antidémocratique. Le quartier du RAD serait réservé aux maraichers!... selon M. Grossmann.

Démocratique par contre sera M. le Maire qui présentera en temps utile le POS de la Robertsau et sera prêt à toute discussion vala-

ble!... Le POS ne nous serait alors pas imposé et l'on tiendrait compte de notre avis?...

Avant de partir, car M. le Conseiller Général avait encore des obligations ailleurs, il a renouvelé ses meilleures intentions à notre égard à la condition expresse d'arrêter les «escarmouches» et de prouver notre bonne volonté de collaborer!

M. REYMANN confirme le retard important des travaux d'assainissement des rues. Il affirme cependant vouloir défendre de son mieux les intérêts des riverains auprès du Conseil Municipal et que sa présence à l'A.G. justifie l'intérêt qu'il porte à l'ADIR et à la Robertsau. Il propose de faire un aménagement simplifié des vieilles rues dont la largeur pourrait être limitée à 5 ou 6 m avec une rigole centrale pour l'écoulement des eaux. Selon les responsables de la voirie cela serait possible et coûterait moins cher pour les riverains.

M. KARCH expose le problème des riverains de la zone artisanale de la Rue de l'Anguille. Il demande aux élus de sauvegarder leurs intérêts à savoir:

- préserver les jardins familiaux,
- limiter les nuisances,
- lutter pour un prix d'achat correct des terrains.

M. ZIMMER ayant laissé parler les invités en premier s'est retrouvé sans interlocuteur quand il avait enfin la parole. Il regrette une fois de plus que le Conseiller Général a parlé trop longtemps pour exposer sa politique sans laisser à quiconque le temps de répondre!...

M. ZIMMER demande que les tarifs des droits des riverains soient revus et corrigés car il n'est pas normal qu'un promoteur, construisant en hauteur, ne paye pas plus au mètre linéaire qu'un simple particulier.

L'ambiance dans la salle devenant houleuse le Président décide de clore l'Assemblée Générale 1982.

Strasbourg-Robertsau, le 10 juin 1982

Objet: Plan d'occupation des sols de la Ville de Strasbourg
Monsieur le Maire de la Ville de Strasbourg
rue Brûlée
67000 Strasbourg

Monsieur le Maire,
L'élaboration du POS de Strasbourg et de notre quartier de la Robertsau en particulier a fait l'objet de nombreuses demandes de concertation et de plusieurs séries de propositions de la part de notre Association depuis 1975.

Vous nous avez personnellement assuré par lettre du 25 septembre 1978 dont copie ci-jointe que l'ADIR sera consultée le moment venu sur ce dossier très important pour l'avenir de notre quartier.

Or, nous venons de constater que le dossier a été soumis courant avril 1982 au syndicat des maraichers et le 3 juin dernier à une «association» qui n'a même pas encore d'existence officielle à la Robertsau.

Si nous voulons bien être d'accord sur le principe que la municipalité doit également tenir compte des intérêts particuliers défendus par une Association de Commerçants ou la Corporation des Maraichers nous estimons juste et logique que l'ADIR qui défend depuis plus de 20 ans l'intérêt général du quartier soit consultée en priorité.

En attendant cette réunion de concertation que nous proposons de tenir à la rentrée de septembre nous vous demandons de bien vouloir nous faire transmettre le dossier du POS de la Robertsau pour étude.

Nous ne manquerons pas de vous transmettre nos propositions et en souhaitant qu'une concertation efficace et positive puisse s'établir dans l'intérêt de notre quartier et pour le bien-être de tous les Robertsauviens, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président de l'ADIR

ENTREPRISE DE CREPISAGE ET MAÇONNERIE

Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER STRASBOURG-ROBERTSAU Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

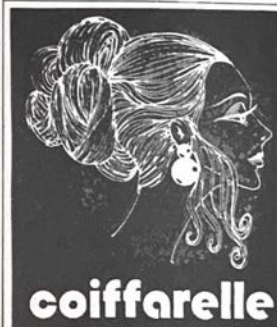
AUTO-ÉCOLE RENÉ WEBER

Formation accélérée

clients pris à domicile ou au lieu de travail

► tél. 31.05.70 ◀

4, RUE DE LA PAPETERIE • STRASBOURG-ROBERTSAU



Soins du cheveu

Coupes classiques et modernes

Brushing

*

109, r. de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. (88) 31.45.30

PHOTO - RÉPARATION - CINÉMA
GRAND CHOIX EN APPAREILS
neufs - occasions - promotions

Travaux couleur et noir et blanc soignés et rapides

Faites vérifier votre matériel avant les vacances

ATELIER DE RÉPARATION SUR PLACE / VOTRE CONSEIL

FRITZ RÉPARATIONS

109, rue Bœcklin (en face de l'Eglise)
tél. 31.43.10
67000 Strasbourg-Robertsau

STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien
Lavage - Blaxonnage - Plastifiage
Equilibrage, etc.

Gérants: Monsieur et Madame BOUCHER
17, rue de l'III / tél. 31.21.61

ATELIER DE REPARATIONS ET CARROSSERIE

Garage Paul Munch

agent spécialisé
CITROEN

177, route de La Wantzenau / 67000 ROBERTSAU
tél. 31.06.01



R. Lachenmaier

39, rue Bœcklin
ROBERTSAU tél. 31.06.25

ETABLISSEMENT HORTICOLE

Frédéric ROTH

52, rue Jeanne-d'Arc, tél. 31.16.67
Strasbourg-Robertsau

- ★ Plantes de serre et d'appartement
- ★ Bouquets et couronnes
- ★ Palmiers et plantes pour balcons
- ★ Travaux décoratifs

Restaurant "Joyeux Pêcheur"

Mme Betty KIEFFER

50, route de La Wantzenau
67000 Strasbourg-Robertsau
tél. (88) 31.00.04

- PLATS DU JOUR
 - TARTES FLAMBÉES
- vendredi à dimanche à partir de 19 h

mardi jour de repos

- SPECIALITES ALSACIENNES

ROBERTSAUVIENS!

Faites vos achats chez les commerçants de la Robertsau

L'A.C.A.R. est à votre service

★ Suite et fin des propositions ADIR 1982/83

6. Lutte contre le bruit

Les bruits de la ville constituent des nuisances de plus en plus gênantes et insupportables pour les citadins: le bruit des autos et surtout des motos, les bruits des chantiers, celui propagé par les usines à l'extérieur (par exemple la Papeterie qui gêne beaucoup les riverains en particulier la nuit), mais aussi les bruits dans les logements: le téléviseur ou la chaîne hi-fi...

Une nouvelle réglementation pour lutter contre le bruit sera soumise prochainement au parlement. Nous en parlerons dans une prochaine édition de l'Echo.

Dans l'immédiat nous nous proposons de sensibiliser les Robertsauviens à ce problème pour améliorer les conditions de vie dans notre quartier. Si chacun de nous faisait un petit effort... cela irait déjà beaucoup mieux!...

Cycles-Motos EUGENE KLEPPER fils

STRASBOURG-ROBERTSAU
8, rue Mélanie tél. 31.00.50
● Atelier de réparations
● Vente de solex
● Cyclomoteur
● Peugeot et Mobylette
Fermé le lundi



POMPES FUNEBRES

Marcel Vierling

- CERCUEILS
- TRANSPORTS
- ARTICLES FUNERAIRES
- TOUTES DEMARCHES ET FORMALITES

40, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.32.47

PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU

- ★ Soins du visage et du corps
- ★ Traitement des seins
- ★ Manucure / Maquillage / Epilation

92, rue Bœcklin - Téléphone (88) 31.02.37

SUR RENDEZ-VOUS

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

MAITRE-RAMONEUR (diplo.)
2, rue E.-Maechling tél. 31.15.15
Strasbourg-Robertsau

se recommande pour

- tous travaux de ramonage
- de cheminées et appareils de chauffage
- vérifications et expertise de conduits de fumée
- certificats de conformité, etc.

FABRICATION MECANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER

Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stades, Tennis, etc...
- Grilles en tous genres:
- Ondulés, Simple
- Torsion
- Bordure parcellaire

KRIEGER RIMMELIN

35, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.15.29

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau
(près Sainte-Anne)
Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE / livraison à domicile

VILMORIN, HOFER et FABIAN

prop. J.C. OHL

4, rue Sébastopol STRASBOURG
tél. 32.00.01

DÉPOT VENTE

32, rue Schott ROBERTSAU
tél. 31.11.51

avec son choix de semences, bulbes, replants légumes
et fleurs, plantes vivaces et condimentaires, produits
de traitements, engrais, terreau, graines d'oiseaux,
aliments pour volailles et lapins

OUVERT de 8 h à 12 heures et de 14 h à 18 heures
SAUF lundis de 14 h à 18 heures
samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 heures

Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

tél. 31.19.96

28, RUE BÖCKLIN 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU



Charbons / Tous combustibles

- ★ Entretien brûleurs
- ★ Charbon de bois
- ★ Bûches pour cheminées

Ets BREVI

16, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
téléphone 31.08.63

TRATTORIA ORONGO

94, rue Bœcklin
ROBERTSAU tél. 31.47.96

★ PATES FRAICHES
tous les jours

fermé le jeudi soir

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE ET DE FERBLANTERIE

Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich Strasbourg-Robertsau tél. 31.14.94

- ★ TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE
en ardoises - éternit - plaques planes et ondulées
tôles ondulées - zing - aluminium - cuivre, etc...
- ★ toutes plates et mécaniques
cartons et feutres bitumés

- ★ TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT

48 Geschichte der Ruprechtsau

Nach dem Verzeichnis, das 1649 die fremden Besitzer der Güter in der Ruprechtsau nennt, die keine Beschwerden leiden wollen, ist folgende Änderung entstanden. Es fehlen die Namen von: Johann Wencker, Juncker Kagenacker, Balthassar N., Doctor Otto, Hans Diebold Ulrich, die Diefenbecherischen Erben, Conrad Stören Erben, Hesslerische Erben, Ruprecht Reishardt, Paul Volpert. An deren Stelle treten H. Joseph Scherbaum, Daniel Schoner, Stallmeister, Hans Werner Gams, Andres Diefenbecher, Theophilus Goll, Hans Friedrich Raff, Georg Friedrich Schell, Hans Michel Hessler, Hans Carl Hessler, Hans Jacob Persa. (V.C.G.B. 43).

Die Ruprechtsauer verlangen 1649 ebenfalls, dass auch die Meyer die gleichen Beschwerden leiden sollen wie sie.

Auf diese Bitten von Meister und Gemeinde antworten die Fünfzehner 1650: «Fürderhin sollen alle Meyereien in der Ruprechtsau — nur nicht die Herren die wirklich zum beständigen Regiment allhier gehören — welche sich wegen ihrer Pferde der Weyden und Allmenden bedienen, nach Anzahl der Pferde, die sie in der Ruprechtsau auf die Weide treiben, verpflichtet sein, bei den von der Stadt verlangten Fuhrdiensten zu erscheinen. Tun sie dies nicht, so darf ihr Vieh Weid und Allmend nicht benutzen. Die Hirten müssen ihr Vieh wegtreiben!»

Wer glaubt, dass diese Entscheidung die Fremden zur Erfüllung ihrer Pflicht bestimmt habe, der irrt sich.

Um ja ganz gerecht zu handeln, veranlasste man eine neue Ausmessung der Ruprechtsau im Jahre 1652, welche ergab, dass der Bann 1461 Acker (Matten und Feldgüter) umfasste, wovon etwa drei Viertel Bürgergüter und ein Viertel Herrengüter waren.

Um das Decret von 1606 zu umgehen, machten sich nun verschiedene Fremde aus Strasbourg in der Stadt vollzünftig. Auf neue mussten die Ruprechtsauer bei den Verordneten Herrn Klage erheben und Hilfe suchen. Am 12. November 1664 schreiben Meister und Bürger an die Stadtverwaltung:

Sie stellen fest, dass das Decret von 1606 nicht beobachtet wird. «Solche, die Güter in der Au haben, entziehen sich uns und machen sich in der Stadt vollzünftig, benutzen aber unsere Weid, Steege, Wege, Holzung und sonstige Guttaten.» Sie unterwerfen sich nicht den Geboten und Verboten der Meisterschaft. Sie wollen nicht fronen, bei den Jagden nicht treiben, keine «Schweinschlag» machen, nicht wachen (Görgenwacht), wollen keine Beiträge geben zur Unterhaltung der Gemeindehäuser, Kirche, Brücken und dergleichen, helfen nicht bei der Abzahlung der Gemeindeschulden, «die sie doch zum Teil mit gemacht haben». Für die Gemeinde allein sind die so angewachsenen Lasten untertraglich. Dies alles ist entgegen dem Decret vom 10. Februar 1606. Die Gemeinde bittet, die Fremden zur Befolgung dieses Decrets anzuhalten. (V.C.G.B. 43).

Auch die Verordneten Herren beschäftigen sich damit 1665.

Am 30. Januar dieses Jahres gibt ein Decret der Einundzwanziger den Ruprechtsauern bekannt: das Decret vom 10. Februar 1606 bleibt bestehen.

Betreffend das Verhalten der Meyer, die gleiche Lasten tragen sollen, stellt die Kammer der Einundzwanziger 1665 fest, dass drei Gruppen von Meyern bestehen:

- 1) Einige sind nur geringe Knechte.
 - 2) Andere haben neben der Arbeit auf dem Herrengut noch eigene Güter zu bebauen.
 - 3) Wieder andere bebauen nur die Güter der Herren.
- Inzwischen hat nun eine Rechtfertigung einiger Meyer auf Herrengütern eingesetzt.

1665 erklärt Heitzen Veltin, er sei bei den Steinstrassern zünftig, leide dort alle Beschwerden, sein Ross gehe zu Steinstrasser Hirten und drei Kühe zu den Ruprechtsauern. Dafür wolle er zahlen. Zum Jagen sei er nie gezwungen gewesen, er sei einmal freiwillig gekommen. Er habe dem

Pfarrer in der Gemein Guttaten erwiesen und glaubte, von den Wachen verschont zu sein. Steg und Weg wolle er erhalten helfen und sich der Stadtobergkeit unterwerfen.

Hans Michel Schwing ist bereit zu fronen, Wege und Stege zu machen, und beim Jagen und Treiben wolle er auch helfen. Die Wache betreffend, erklärt er, er habe die Georgwacht übernehmen müssen. Einen Beitrag zur Erhaltung der Gemeindehäuser und der Kirche zu entrichten, dazu halte er sich nicht für verpflichtet. Den Zehnten zahle er.

Wilhelm Sarburger will fronen, helfen Brücken und Stege machen und die Weid säubern, auch Wein fährt er. Mehr nicht. Er hat von der Zunft schon die Georgenwacht. Zum Kirchenbau will er fronen wie die ändern.

Michel Schwing, der Zeissolfische Meyer, sagt, er sei Bürger, habe sein Gut um einen Zins, wisse nicht, wie lange er da bleibe, er habe Schaden durch den Rhein. Er will Weg und Steg bauen, Wein fahren helfen, auch zum Kirchbau fronen.

Claus Roderer, Raffischer Mayer, ist in der Krutenau zünftig, erklärt sich bereit, Wein zu fahren, will helfen, Steg und Weg zu bauen und beim Neubau der Kirch fronen. Er versteht bereits die Georgen Wacht. (V.C.G. B 43).

Bevor wir zur Stellungnahme der Herren übergehen, wenden wir uns kurz dem Besitzwechsel und Erwerb von Neubesitz zu. Natürlich gingen Ruprechtsauer Güter im Laufe der Jahre an andere Eigentümer, sei es durch Erbschaft oder Verkauf. So kauften 1686 die Jesuiten das Zeissolfische Gut und erwarben 1719 noch das Dornköpflein in der Ruprechtsau und vergrößerten 1759 ihr Gut durch einen daran stossenden Platz. Die Jesuiten erhielten nämlich 1682 die Leitung des Seminars. 1685 gründeten sie ein Kollegium zum Zweck der Einrichtung von Professuren für Recht, Mathematik, deutsche und französische Sprache. Es war im Bruderhof eingerichtet und in den daneben liegenden Gebäuden am heutigen Schlossplatz. 1701 und 1702 vereinigte man die 1617 in Molsheim begründete katholische Akademie mit dem Jesuitenkollegium in Strasbourg.

1698 bitten die Erben des Fünfzehners Goll um Erlaubnis, das Gut in der Ruprechtsau an Mr. de Biberac (?) zu verkaufen.

1707 bittet Herr Dr. Eberhardt Pappelier um Erlaubnis, einen Platz in der Ruprechtsau zu kaufen, bei Meyers Bleich gelegen. Er umfasst 7 Acker und 4800 Schuh. Er will auch noch einen Allmendplatz vor dem Judentor, unten an seinem Garten, käuflich erwerben. 1749 ist Lorentz Mühl Meyer auf seinem Gut.

1723 sucht eine adelige Dame, Catherina de Bronn, zu Sens in Burgund wohnhaft, um die Erlaubnis nach, in der Ruprechtsau eine Behausung, Hof und Hofstatt, Garten und neuen Umbruch (5 - 6 Acker) zu kaufen. Der Hof liegt in der Niederau, in dem sogenannten Niemand's Sand, unweit der Neuen Zeilen (Zielen?).

1725 erwirbt Herr Johannes Calmet, Canonicus des Stifts zum Jungen St. Peter, von Johann Georg Sarburger in der Ruprechtsau ein dort gelegenes Gut, bestehend aus Haus, Scheune und «Hoff» un ca 6 Acker Grund zum Preis von 1200 Gulden.

Am 11. Januar des gleichen Jahres verkauften Herr Friedrich Egner, der Metzger und Bürger, und seine Hausfrau Cleopha, geb. Kleinin, ihr Gut in der Ruprechtsau: Hofstatt samt Vieh, nämlich 6 Ross, 7 Kühe, Hühner, Stroh, Heu, 2 Wagen, 1 Karch, eine eiserne und eine holzerne Egge, 2 Pflüge, 1 Winde, Axt und Rühauen, 3 Knitschen un Hanf zu machen, 2 Bettladen, 3 Bett etliche Stuhl, 2 eiserne Häfen, 1 kupferner Kessel, 2 Krautbüten, etliche Bänklein, etliche Kästlein, auch alle seine Äcker, eine Matt und die andere Matt, mit allen seinen Rechten und Gerechtigkeiten aufrichtig, ehrlich und redlich an Herrn Christoph de Mortani samt seinen Erben. Zahlung in 13 Monatsfristen. Bis dahin soll Herr Egner das Gut gebrauchen. (V.C.G.B. 48).

Auf dem Gute des Herrn de Mortani ist Meyer Johann Mebs 1735 und 1736, und Philipp Wilhelm 1737.

49 Geschichte der Ruprechtsau

Dr. Papelier hatte 1749 einen Meyer namens Lorentz Mühl.

Wir wollen hier zwei amtlich Listen einfügen, die uns nicht nur Namen der **fremden Besitzern**, sondern auch die **Grösse der Güter** übermitteln.

Die erste der Listen nennt die **Eigentümer, die ihre Güter von 1709 bis 1726 nicht selbst bebauten**:

Herr von Kagenack, 50 Ar, bebaut von seinem Meyer.

Herr Syndicus Gross, 24 Ar.

Herr Rath Heuss, 24 Ar, bebaut von seinem Meyer Georg Sommer.

Das Stift zur Hohen Schul, 30 Ar, bebaut von Hans Erhard Schwing, dem Bleicher.

Herr Garand, 28 Ar, bebaut von Peter N, dem Bleicher.

Herr Schaffner Lorch, 8 Ar, bebaut von Christian Bürck, seinem Meyer.

Herr Pfarrer Rapp, 7 Ar, bebaut von Philipp Hahn.

Herr Mager, 10 Ar, bebaut von Hans Schott, dem Gartner.

Herr Schaffner Silberrad, 1 Ar, bebaut von Hans Ehrhard Schwing, dem Beck.

Herr Certain, der Zuckerbeck, 23 Ar, bebaut von Ziegler, dem Barbier.

Herr Selbe, Wittib und Erben, 4 Ar, bewohnt von Herrn Gulden, dem Cronenwürth.

Die zweite Liste enthält die Namen **unverbürgerter Herren**, die 1709 bis 1726 **Herrenhöfe in der Ruprechtsau** besaßen, die aber zum Unterhalt der Wege und Stege und zu sonstigen Ausgaben der Gemeinde **ihre schuldigen Gelder** nicht beigetragen haben:

Herr Fünfzehner Stadel, 3 Ar, sein Meyer Johann Jacob Kuherr. Herr Johann Peter Kornmann, 80 Ar. Herr Bergens Erben, verlehnt an Hans Ludwig. Rathsherr Johann Brackenholfer, 35 Ar, verlehnt an Hans Fuchs. H. Andreas Greuhm, 54 Ar. Rathsherr Brand, sein Meyer bebaut das Gut um Zins. Rathsherr Pfeffinger, 37 Ar, seiner Witwe Erben bauen es selbst. Bartholme Redhaber, der Kornwerfer, 66 Ar, nun H. Picard, Commissaire Martin Hoffss baut es um Zins. H. Martin, der Bleicher, nun Michel Meyer, Bleicher, geniesst selbst. Herr von Mortani, 64 Ar. H. Fünfzehner Stadel, 10 Ar. Frau Fünfzehner Leitersperger, 44 Ar. H. Abbé Barbier 6 Ar. H. Abbé Chambion, 20 Ar. H. Abbé Haweren. H. Bayerle, Director in der Müntz, 40 Ar. Rathsherr Fridt, 6 Ar. Rathsherr Hirschlinger, 5 Ar. Rathsherr Pfeffingers Wittib Erben, 52 Ar. H. Guerau in der Citadelle, 50 Ar. H. Hammerer, der Handelsmann, 70 Ar. H. Verby in der Ruprechtsau, 5 Ar. Madame Beau in Strasbourg, 10 Ar. H. Uhlmann, der Passmentierer, 3 Ar. Königs, des Kaufhausknechts Wittibe, 5 Ar. Veltin Braun, der Krempe. H. Seuler, der Wirth im Ballhaus, 2 Ar. Neumann, der Beck, 5 Ar. Hans Martin Weber, der Schuhmacher, 4 Ar. Martin Struben Wittib, 3 Ar. Der Gärtner im Jesuitengarten, 3 Ar. H. Gravenauer, der Goldarbeiter, 5 Ar.

Einige Bemerkungen hierzu mögen noch weiteren Aufschluss geben:

Den Namen **Kormann** treffen wir 1723 und 1731 als Einundzwanziger, zwischen 1734 und 1740 als Fünfzehner. Von seinen Meyern kennen wir: 1707 David Widerrecht, 1714 Jacob Lauffenburger, 1718 Peter Huntzinger, 1724 Jacob Wolsch, 1726 Jacob Mayer, 1730 und 1731 Hans Ludwig. Hier beschäftigt sind auch: 1711 der Gartenmann Hans Georg Schlecker, 1714 Martin Schalek, 1713 der Dienstknecht Hans Peter Studer, 1723 der Ackerknecht Martin Grün.

In den Urkunden ist 1671 und 1704 die Rede von einem **M. de Berquen** commissaire ordinaire d'Artillerie, der ein Eigentum in der Ruprechtsau erworben hat. Augenscheinlich ist dieses Gut hier gemeint. (H. Bergen). Hier ist Meyer: Johann Ludwig von 1739-1750. Ausserdem wird 1744 der

Gartenmann Johann Michael Kientz erwähnt. 1694 und 1695 ist ein **Brackenholfer** Fünfzehner, 1707 kennt einen Apotheker Brackenholfer. 1712 treffen wir Philipp Jacob Brackenholfer, einen vornehmen Bürger in der Stadt, als Pate in der Ruprechtsau. 1729 ist Elias Brackenholfer regierender Ammeister. 1733 ist er Rahtsherr. Elias Brackenholfer lebte von 1669 bis 1730. Sein Vater und sein Grossvater waren auch schon Ammeister. Der Sohn des Elias Brackenholfer, Johann Jeremias Brackenholfer wirkte als Professor der Mathematik an der Ecole d'Artillerie. Meyer auf dem Brackenholferschen Gut waren: 1685 Michael Engel, von 1693 bis 1698 Hans Wilhelm, 1699 und 1701 Georg Fuchs, 1707 Martin Meyländer, 1708 Johann Metzger, 1714, 1716, 1718 Georg Fritsch, 1723 Valentin Lazarus, zwischen 1729 und 1736 Martin Hoffsess, 1739-1752 Johann Fuchs, 1752 Diebold Bertsch, 1755 bis 1757 Johann Fuchs.

Die Kirchenbücher nennen ferner das Gut «Andreas Greumen Hoff». Ein Andreas **Greuhm** war 1703 Apotheker in der Stadt, auch Johann Greuhm war «vornehmer Apotheker». Wir treffen einen Johannes Greuhm 1715 als Fünfzehner und den Besitzer Greuhm als Fünfzehner und Rathsherr, Johann Greuhm als Fünfzehner. — Meyer auf dem Hofe sind: 1699 Abraham Galty (Gatty?), 1701 Johann Zeininger, zwischen 1703 und 1716 Johann Wilhelm, 1718 und 1719 Adam Nord, 1725 Johann Wilhelm, 1731 Friedrich Wicker, 1736 Daniel Schwenck, zwischen 1751 und 1758 Johann Ludwig. Ausserdem ist Gartenmann 1716 Christian Allinger, 1730 Friedrich Wicker.

Auf Herrn **Brandten** Gut ist Meyer zwischen 1733 und 1745 Lorenz Lern (Lehen), 1755 Diebold Bertsch.

Ein **Josias Stadel** (1627-1700) war Buchdrucker und Ammeister.

Rathsherr **Fried** besitzt einen «Ziegelhofft» in der Ruprechtsau. 1704 hören wir von seinem «Ziegelknecht» Johann Ulrich und Hans Jacob Hokeloch. 1733 nennt einen Ziegler hier: Georg Weiss.

Guerreau hat als Jäger hier Carl Kayser 1750 und 1751 und einen Meyer, namens Martin Bartel 1752.

Auf Herrn **Hammerer** Gut treffen wir als Meyer 1739 bis 1742, 1744, 1745 Michael Pommer, 1750 und 1763 Lorentz Seyller. 1744 ist der Gartenmann Johann Jacob Münch hier beschäftigt.

1731 war ein Johann Friedrich **Pfeffinger** Professor in Strasbourg.

Ausser den oben genannten Gütern gab es 1728 auch ein **Grüneisens** Gut, beim Köpfel gelegen, und **Hagensteins** (des Jüngerens) Gut 1729.

Nachdem wir nun eine grosse Anzahl von Herren und auch die Ausdehnung ihres Besitzes kennen gelernt haben, wollen wir sehen, wie sich ihr Verhältnis zu den Ruprechtsauern weiterhin gestaltet hat.

Wir müssen da gleich im voraus sagen, dass die Stimmung bei den Ruprechtsauern weiter bestand. Wohl hatten einige Herren guten Willen gezeigt. So hat 1703 Herr Andreas Greum der Gemeinde pro Jahr 12 Taler gezahlt und so seinen Meyer von allen Lasten befreit. 1707 zahlte Johann Jacob Brackenholfer, Apotheker in Strasbourg, jährlich 10 Reichstaler, damit sein Meyer von den Lasten frei sei. Aber im grossen und ganzen blieb alles beim alten. Die Stadt sah sich deshalb veranlasst, am 1. Juli 1729 die Herren vor die Landpfleger in das Gemach der Dreizehner in die Kanzlei zu beordern. Man teilte ihnen mit: Viele Herren, die Güter in der Ruprechtsau besitzen, haben sich von den Lasten befreit, den Ruprechtsauern Äcker abgekauft, tun dies heute noch, so dass sich das Eigentum der Ruprechtsauer von Tag zu Tag verringert. Die Herren müssen dieselben Lasten tragen wie die Ruprechtsauer. Dies sei billig und recht. Geschehe dies nicht, so führe dies zum Ruin der Ruprechtsauer. Man wolle nun Mittel finden und sich gütig einigen.

MENUISERIE ARTISANALE de la ROBERTSAU

- *Eléments de cuisine sur mesure*
- *Placards - Portes Kazed*
- *Faux plafonds*
- *Tous travaux d'aménagement intérieur*

1, rue Kempf
ROBERTSAU
Tél. 31.42.10

- *Bricolage Service*
- *Découpes bois et panneaux sur mesure*

1, rue Kempf / Tél. 31.42.10

SOPARO

**Garage
R. BUR**

18 - 20, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau
téléphone 31.02.41



**Epicerie fine
MARC VEGELE**

FRUITS et LEGUMES
livraison à domicile

30, rue Böcklin 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.28

INSTALLATIONS SANITAIRES
ISOLATION /
FERBLANTERIE / ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES

Ets Wernert F.

76a, rue des Jardiniers Strasbourg-Robertsau tél. 31.03.20

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

M. CHRISTMANN

2, rue du Plan
STRASBOURG-ROBERTSAU
Livraison à domicile tél. 31.19.33



**Coiffure
Claude-Wagner**

Maitre Coiffeur
DAMES / MESSIEURS
SOIN DU CHEVEU
COUPE NOUVELLE LIGNE
PARFUMERIE
TRAVAIL SOIGNÉ

CLAUDE WAGNER-CLAUDE
94, rue Böcklin 31.03.03
26, rue de l'Ill 31.13.89



*Pour votre jardin
Plantes vivaces*

**G.A.E.C.
PEPINIERES**

Frédéric Schott

103, rue Mélanie
Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.08.11

Catalogue gratuit sur simple demande

Coiffure Jacqueline



4, rue du Dr Wahrlin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. 31.14.78

Soins du cheveux *
Coupes classiques et modernes *
Brushing *



Jean-Jacques
Thomann

artisan carreleur

SPECIALITE DE SALLES DE BAINS *
DE LUXE *
TOUS TRAVAUX DE CARRELAGE *
RUSTIQUE *

55, rue du Docteur François • 67000 STRASBOURG
tél. 31.21.50 après 19 h

Encore plus pénible quand il fait beau : LE BRUIT

Pendant la mauvaise saison, quand on reste claustré chez soi, on souffre généralement moins du bruit qu'en été. Les fenêtres fermées, les portes calfeutrées absorbent en partie le vacarme de la rue.

Mais, dès que le printemps arrive, le silence dont on a pu jouir provisoirement, n'est plus qu'un souvenir agréable, car non seulement les gens deviennent plus bruyants en vivant à l'extérieur, mais on entend aussi davantage le brouhaha de la rue, qui entre dans les maisons par les fenêtres et les portes ouvertes.

Un problème de décibels

Le décibel est la dixième partie d'un bel, unité de puissance sonore. L'idéal serait de vivre dans un environnement où le nombre de décibels se situerait entre 40 et 50, ce qui est pratiquement impossible de nos jours.

Quelques exemples le prouvent très clairement : dans une rue à forte circulation on enregistre environ 70 décibels et, si par malheur, un marteau-piqueur y opère, ce chiffre monte jusqu'à 100, sans parler des motos sans silencieux, des portes qu'on claqué, des radios et téléviseurs qu'on laisse hurler, des klaxons que l'on actionne pour un rien.

Le silence rarissime

On s'imaginerait souvent qu'on le trouve facilement à la campagne. Qu'on se détrompe. Les avions survolent les régions les plus tranquilles, les tracteurs et autres engins agricoles passent avec fracas, et les voisins bruyants ne manquent pas dans les plus petits villages.

Même dans les forêts, les scies électriques et les motos de cross peuvent troubler la paix.

Que faire ?

On n'a pas encore trouvé de moyens réellement efficaces pour obtenir le silence auquel chacun a droit.

Des campagnes anti bruit, organisées périodiquement, ne donnent jamais le résultat escompté et, de temps en temps, un fait divers, relaté dans les journaux, illustre les méfaits des décibels dépassant le seuil supportable. Quelqu'un, poussé à bout a tué un voisin trop bruyant...

Les citadins à la campagne

Beaucoup d'entre eux espèrent trouver dans une résidence secondaire

le silence dont ils sont privés en ville. Mais que font-ils eux-mêmes la plupart du temps ? Beaucoup de bruit.

Une des responsables est la tondeuse. C'est le dimanche, jour traditionnellement consacré au repos, que les propriétaires de résidences secondaires tondent le gazon de leur pelouse mettant ainsi à rude épreuve les nerfs de leur entourage.

Les enfants des villes astreints à une certaine immobilité, profitent de ces jours de liberté pour se dépenser bruyamment. Aussi leurs infortunés voisins voient-ils venir le week-end avec appréhension.

Chacun ne pense qu'à soi, oubliant totalement autrui. Ainsi, au lieu de vivre en bon voisinage, se déteste-t-on.

Il y a quelques années seulement, la fréquentation des jardins publics, des plages et des rues villageoises étaient insupportables à cause des transistors. Maintenant il existe des lecteurs-enregistreurs à cassettes qu'on écoute avec des écouteurs individuels. En voyant le nombre croissant de propriétaires de ces appareils, on frissonne à l'idée du bruit qu'il faudrait supporter s'ils ne restaient pas inaudibles pour l'entourage.

Beaucoup de jeunes gens, fiers de posséder une moto puissante cherchent à se faire remarquer en faisant pétarder leur moteur. Or, les décibels émis par ce genre d'engins se calculent par 100 et plus, atteignant parfois le seuil de la douleur physique.

Quant aux discothèques, n'en parlons pas. Les jeunes qui y passent des heures et dans le vacarme ignorent qu'ils risquent de devenir sourds.

Après une journée fatigante

L'ouvrier qui a travaillé toute la journée dans un environnement très bruyant, la secrétaire qui a tapé 8 heures à la machine, le manoeuvre astreint à supporter un marteau-piqueur, ont besoin de silence quand ils rentrent chez eux. Pourtant, souvent, en franchissant le seuil de leur domicile, ils ouvrent grand leur téléviseur ou leur poste de radio.

Que de dépressions nerveuses n'éviterait-on pas si l'on pouvait bénéficier d'un certain calme.

Pour arriver enfin à résoudre ce grave problème du bruit, il faudrait que chacun prenne conscience du danger qu'il représente pour l'équilibre nerveux et la santé en général.

(DNA 9/4/82)



Boulangerie - Pâtisserie

Ch. Klinghammer

10, Rue Melange

Strasbourg - Robertsau

Téléphone : 31-11-32

- ◆ QUINCAILLERIE
- ◆ ARTICLES DE MENAGE
- ◆ CADEAUX
- ◆ LISTE DE MARIAGE

Gérard HERR

anci. L. BURCKENBERGER

19, RUE MELANGE
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél 31.06.08

► Depuis plus de 50 ans au service du client ◄



Ferblanterie
Sanitaire
Chauffage

ETABLISSEMENTS

R. Hoellinger-Fuchs & Co

94, rue de l'Angle
Strasbourg-Robertsau
tél. 31.12.32

Société d'Exploitation des Etablissements

Martin SCHUCH s.a.



Qualification spéciale

- INSTALLATION
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE tous systèmes
- FERBLANTERIE
- POMPE A CHALEUR

Strasbourg-ROBERTSAU
12, rue Ripelin tél. 31.09.36
tous articles sanitaires
en magasin

Classification 3 étoiles

UNION TOURISTIQUE
AURORA ROBERTSAU

★ ★

26/27 juin 1982

Grande Fête
Montagnarde
du

45^e Anniversaire

à

ROMBACH-LE-FRANC

★ ★

BUFFET - ATTRACTIONS
STAND DE TIR
TOMBOLAS

avec

L'ENSEMBLE CULTUREL
DE LA CITÉ DE L'ILL

Chaussures HEPP

RUE REISSEISSEN (près Supermarché Gro)
STRASBOURG-ROBERTSAU / Tél. 31.28.86

- Dépositaire des meilleures marques de chaussures
DAMES, HOMMES et ENFANTS
- Grand choix en sacs et parapluies
REMISE 5 % sur carte de fidélité
- Réparations de chaussures
- Service et conseil personnel

Claude Schnitzler

TAPISSIER - DECORATEUR

- FABRICATION SOMMIERS
toutes mesures
- REFECTION MATELAS
vente matelas toutes marques
- MEUBLES REMBOURRES
- RIDEAUX

67, rue Kempf Strasbourg-Robertsau 31.09.53

Ets WISSER
MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes
Strasbourg-Robertsau / Tél. 31.11.12



Pour toutes surfaces :
• Tronçonneuses STIHL
• Tondeuses GARY fauchent les hautes
herbes
• Atomiseurs FONTAN
• Motorbrouettes LEADADUMP
• Moto HOU/DEKI et HOLDER
• Arroseur vert Gardaline
• Tondeuses ZENADAPP
GRAND CHOIX en
Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices Holder
Aliments composés pour aviculture

4. Aménagement des rues et assainissement

De nombreuses rues de la vieille Robertsau (environ 8 km de rues) ne sont pas encore aménagées et surtout ne sont pas équipées d'assainissement (environ 500 logements en sont dépourvus). Cela est incroyable pour une ville qui se veut la capitale de l'Europe!... Incroyable mais vrai!...

La petite rue des Tilleuls n'est toujours pas aménagée!... mais la rue du Dr François; la rue Himmerich ainsi que la rue des Maraîchers et d'autres sont dans un état pitoyable et impraticable pour les piétons par temps de pluie.

L'ADIR n'est pas pour l'aménagement de larges voies dans les vieux quartiers dont il faut préserver le cachet mais estime néanmoins qu'il faut un aménagement minimum de ces rues et en particulier la pose des égoûts.

Il serait possible de réaliser un aménagement minimum sur une largeur de 6 m (et non les 8 ou 10 m minimum préconisés par la ville) comportant :

- l'égoût pour le raccordement des installations sanitaires ce qui nous paraît indispensable
- une rigole centrale pour l'écoulement des eaux pluviales
- des pistes pour les piétons à délimiter par des bandes de peinture ou de pavés.

Cet aménagement simplifié et original respecterait le cachet particulier et traditionnel de la vieille Robertsau.

Un autre obstacle important à l'aménagement des rues est constitué par cette fameuse «taxe locale des riverains» instituée par une loi locale allemande du 21 mai 1879 et étendue sur demande de M. Pflimlin le 2 septembre 1968 à l'ensemble de la communauté urbaine!...

Cette loi locale permet aux collectivités publiques de répartir entre les riverains d'une voie communale la totalité des dépenses de premier établissement de la voie au prorata de la longueur de façade sur rue.

La loi française en vigueur à «l'intérieur» comme on dit chez nous est beaucoup plus avantageuse pour les riverains puisque la participation des riverains est limitée à la moitié de la dépense et la procédure d'institution de la taxe est chaque fois soumise à une enquête publique permettant aux riverains de donner leur avis sur le coût et la répartition des frais. Cela nous paraît plus juste et plus démocratique!... Pourquoi ne pas appliquer la loi française? plus avantageuse pour les riverains...

D'ailleurs cette loi allemande de 1879 prévue pour des maisons individuellement nous paraît inadaptée à la situation actuelle: le petit propriétaire qui a construit sa maison depuis 20 ou 30 ans et qui a payé des impôts durant tout ce temps payera la même redevance que le lotisseur qui construit un nouvel immeuble pour 50 logements!... Ce sont toujours les mêmes qui sont favorisés!...

D'autre part les riverains payent en fonction de la largeur

de la voirie environ 800 F/m pour une voirie de 8 m et 1.500 F/m pour une voirie de 20 m que le riverain n'aura jamais demandée à cette largeur mais qui lui est imposée — peut-être dans l'intérêt général — parce qu'il faut une grande voie pour le trafic de transit.

En plus de la grande voirie à payer, le riverain aura encore en prime les nuisances du trafic!...

Tout cela nous semble foncièrement injuste et inadapté à la situation actuelle et cette loi locale serait sans aucun doute à revoir ou à supprimer.

Nous proposons un forfait à étudier en fonction du nombre de logements et dans l'immédiat d'étendre par délibération du Conseil de la Communauté Urbaine la règle de la prise en charge par la collectivité pour toutes les constructions qui ont plus de 10 ans au moment des travaux, règle qui est appliquée par la plupart des communes de la CUS — sauf Strasbourg!...

D'autant plus qu'une exception a été faite par M. Pflimlin pour son ami M. Daniel Hoeffel par lettre du 31 janvier 1980 pour l'aménagement de trottoirs route de Colmar à Strasbourg-Meinau, réalisés aux frais de la Ville, c'est-à-dire du contribuable.

Alors pourquoi les Robertsauviens eux payeraient-ils le tarif fort? La loi ne serait-elle pas la même pour tous les Français?

Au fait combien M. de Rendinger va-t-il payer pour l'aménagement du Sentier de l'Aubépine et de son jardin particulier le long du Muhlwasser? Il paraît qu'il est même prévu de déplacer le pont en bois qui a été refait l'année dernière pour que le bruit des voitures sur le pont n'empêche ces «nouveaux riverains» de dormir... au détriment des anciens riverains!...

Il est temps de balayer cette loi allemande désuète et injuste et de mettre un peu d'ordre dans cette affaire de voirie pour enfin trouver une solution acceptable.

5. Environnement et Station d'Epuración au Fuchs-am-Buckel

Nous n'avons pas encore l'assainissement dans tous les quartiers mais par contre tous les égoûts de la ville de Strasbourg et même une partie de la Communauté Urbaine débouchent à la Robertsau au Fuchs-am-Buckel dans une station d'épuration qui n'en porte que le nom car elle ne donne pas satisfaction. Ce qui n'est pas sans créer des nuisances dans le quartier, des odeurs désagréables plus ou moins gênantes en fonction du temps et de la direction du vent!...

Depuis des années il est question de construire une nouvelle «station biologique» à côté des installations existantes.

L'ADIR a déjà pris position à ce sujet et demande que cette station soit aménagée en bordure du Rhin à proximité de la station de relèvement existante. L'ADIR demande surtout que ces importants travaux soient réalisés et terminés d'ici 1985 pour améliorer les conditions de vie du quartier du Fuchs-am-Buckel.

★ fin page 5

Compte rendu de l'assemblée générale de la S.O.A.S. Robertsau

L'assemblée générale de la Société Ouvrière des Arts et Sports a eu lieu le samedi 23 Janvier 1982.

Le Président M. Eugène SCHCELLHAMMER ouvre la séance devant une trentaine de membres qui ont eu le courage de braver le temps. Dans son discours il nous rappela le 70^e Anniversaire que notre Société fêtera cette année et la bonne volonté qu'il faudra au nouveau Comité pour faire de cette fête un succès. Les différents rapports furent approuvés à l'unanimité.

Le nouveau Comité est composé comme suit:

Président d'Honneur: M. SIEGFRIED Alfred
Membres d'Honneur: MM. FRIESS Alfred et TOMASINA Albert
Président Actif: M. SCHCELLHAMMER Eugène
Vice-Présidents: MM. KORTH René et BRAND René
Secrétaire Général: M. HARNISCH Emile
Secrétaire Adjoint: M. HARNISCH Jean-Louis

Trésorier Général: Mme KORTH Suzanne
Responsable Terrain-Vestiaires: M. SIEFFER Claude
Encaisseur: M. MARTAN André
Assesseurs: MM. GIER Jean-Claude, HUBER Hubert et MUNCH Henri

Section Football

Responsables: MM. BRAND René, BRUNETIERE Jean et KORTH René

Section Pétanque

Responsable principal: M. BOTELLA Joseph
Responsable adjoint: M. SCHMIDT Jean-Pierre

Section Tennis de Table

Responsable principal: M. PAILLARD André
Responsable adjoint: M. BROLL Patrick
Vérificateurs aux Comptes: Mmes BRAND et FRIESS et M. HENEL